

Seizième jour

steria avenir

100% Salariés, Indépendants et Engagés

MOBILISATION OUVERTE À STERIA

Politiquement incorrect !

Les salariés se sont exprimés en majorité dans le cadre de l'enquête Great Place to Work. Les 4 vérités sont dites au Management obnubilé essentiellement par ses objectifs financiers !

Les délégués du personnel, tous les syndicats réunis, ont dénoncé en 2012 le déni pratiqué et le non respect de vos droits.

Comment sont traités les centaines d'oubliés des services administratifs, de l'informatique interne ou des services transversaux au niveau des augmentations de salaire, de l'évolution de carrière, et de la reconnaissance des heures supplémentaires ?

Que se passe-t-il pour **les salariés en modalité RTT I** les années où les jours fériés tombent en Week End ? Ces années-là les autres salariés obtiennent des RTT supplémentaires mais **des salariés en modalité I** dépassent également, sans contrepartie pourtant, le quantum annuel d'heures prévu dans l'accord RTT. **Équité, Équité, quand tu nous tiens !**

Qui pense et s'occupe des salariés en arrêt maladie suite aux soucis professionnels depuis parfois plus d'un an alors qu'ils ont tant donné à l'entreprise depuis de très longues années ? Chacun d'entre nous a vu ou a connu des collègues qui sont actuellement dans la souffrance.

Nos délégués du Personnel demandent simplement l'application des textes légaux ainsi que des accords d'entreprise.

Combien de fois, ils ont constaté que la direction n'applique pas d'une manière globale ces textes sur les problématiques types et qu'elle préfère les traitements au cas par cas ?

Face au déni, révéler les preuves est la bonne solution. STERIA Avenir s'y engage.

La direction est-elle prête à assumer ses choix ?

Les délégués du personnel STERIA Avenir ne peuvent accepter la poursuite des agissements subis par la majorité d'entre vous.

Combien de droits sont perdus de la sorte : L'inégalité des salaires pour un même poste ou par rapport à la fonction réellement exercée, les fiches de paie non-conformes, le non-respect des règles d'établissement d'EPDI, les jours de fractionnement de congés payés perdus, les heures supplémentaires non prises en compte, les repos compensateurs omis ...

L'intervention de l'Inspection du Travail est demandée.

Merci à Cabu pour ce dessin original offert au syndicat STERIA Avenir



www.steria-avenir.fr

